

CABINET DU MAIRE

N/Réf. : AY/PH/202008253

Dossier suivi par : Julien BIA

Ligne directe : 01.60.06.88.88

A l'attention des parents d'élèves  
Groupe scolaire du Segrais

Lognes, le 25 août 2020

Madame, Monsieur,

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école, l'organisation de l'accueil des enfants au sein des équipements périscolaires sera modifiée dès le 1er septembre, jour de la rentrée scolaire.

### L'accueil du soir au sein de l'école

Temps de déplacements, fatigue pour les plus petits, goûters tardifs, de nombreux parents ont souligné les problématiques rencontrées par les enfants concernant la localisation de l'accueil du soir à Diderot. Afin de prendre en compte ces demandes, la Ville a étudié les possibilités d'un fonctionnement d'accueil du soir au sein de l'école, tant sur l'organisation des activités, des capacités d'accueil, et de la gestion du personnel. Toutes les conditions étant réunies, il a été décidé que l'accueil du soir se déroulerait au sein du groupe scolaire dès septembre prochain.

### L'accueil du mercredi et des vacances au Cours des Lacs

Par souci de cohérence de fonctionnement mais aussi pour faciliter les repères des enfants et l'organisation des familles, l'accueil du mercredi pour les enfants de l'école du Segrais se déroulera au Cours des Lacs comme c'est déjà le cas pour les vacances scolaires.

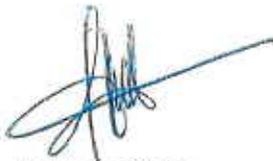
Cette organisation ne perturbera pas les enfants qui retrouveront leurs animateurs habituels.

Les espaces déjà spacieux et aménagés du Cours des Lacs pourront accueillir sans difficulté les enfants et avec la même qualité d'accueil et d'activités.

Cette réorganisation a été pensée pour répondre aux attentes des familles et au bien-être des enfants qui n'auront plus de trajets à effectuer entre l'école et le centre de loisirs.

En complément, la mutualisation des centres de loisirs permettra de réduire les dépenses liées à l'entretien, la consommation des fluides (eau, électricité) du bâtiment. Les animateurs de Diderot qui viendront renforcer l'équipe du Cours des lacs faciliteront l'organisation du personnel et des plannings.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.



Michel VILAVONG,  
Conseiller municipal délégué  
Chargé des affaires scolaires et périscolaires  
et de l'intendance



André YUSTE,  
Maire de LOGNES